

FORMATION

C I D E F E

Lecture rapide - synthèse

Formation sur deux jours

Nous évoluons dans une société de l'information. Nous sommes envahis par les rapports, les journaux, les courriels. Cette formation vous initiera à repérer rapidement l'information dont vous avez besoin pour maîtriser le manque de temps. Dans une seconde étape, vous apprendrez les techniques de la synthèse adaptées à vos besoins.

Objectif : Apprendre à lire vite et à extraire l'essentiel d'un document.

Programme :

- ✓ Acquérir une lecture rapide de textes, d'articles, de dossiers.
- ✓ Apprendre à lire vite tout en étant efficace.
- ✓ Savoir extraire rapidement les points essentiels.
- ✓ Organiser ses idées.
- ✓ Améliorer sa compréhension des textes, favoriser la mémorisation des données, savoir classer et hiérarchiser les informations dont vous disposez.
- ✓ Rédiger lisiblement des synthèses.
- ✓ Reformuler les idées lues ou entendues.
- ✓ Structurer un texte et l'adapter à votre style

Intervenante :

Aline Pailler : journaliste, formatrice, ancienne députée européenne (1994-1999)

Attention, formation limitée à 15 personnes

Cette session aura lieu les :

Mardi 15 Mai 2018
Mercredi 16 Mai 2018
de 09h00 à 17h00
CIDFE
10 rue Parmentier
93100 MONTREUIL
Métro Croix de Chavaux - Ligne 9

Cette session inclut les déjeuners pris en commun

Cette formation inclut les repas pris en commun

BULLETIN D'INSCRIPTION

Session suivie

dates : du au

Nom Prénom

Mandat exercé par l'élu(e)

Adresse personnelle

Email

Adresse de la collectivité, du syndicat ou de l'association à facturer :

Bénéficiaire d'une convention : oui Non

Prix à payer :

Prix à la journée X jours = euros

Cachet de la collectivité,
du syndicat ou de l'association

A découper et à retourner à l'adresse ci-contre

C I D E F E

**CENTRE D'INFORMATION,
DE DOCUMENTATION,
D'ÉTUDE ET DE FORMATION
DES ÉLUS**

10, rue Parmentier - 93189 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 51 78 78 - Fax 01 48 51 64 70
cidefe@elunet.org

Organisme agréé par arrêté ministériel du 1^{er} juillet 1994
pour la formation des élus